



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Doyen IA-IPR

Dossier suivi par
C. REHEL
Doyen des IA-IPR

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 20 septembre 2013

Les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux de
l'académie de Nantes

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs de l'académie de Nantes

s/c

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements

s/c

Mesdames les directrices et messieurs
les directeurs académiques des services
départementaux de l'éducation nationale.

Lettre de rentrée commune des IA-IPR

Nous souhaitons, à l'occasion de cette nouvelle rentrée, rappeler les objectifs que nous donnons à nos visites d'inspection dans les établissements. Outre leur contribution à la gestion de carrière des professeurs, les visites d'inspection visent non seulement à accompagner les pratiques professionnelles individuelles et collectives, mais aussi à évaluer la qualité de la formation et des enseignements dispensés.

La qualité de l'enseignement tient bien entendu à la manière dont les attentes et les finalités définies pour chaque discipline à l'échelle nationale sont prises en compte.

Cette qualité repose aussi sur l'aptitude à adapter la stratégie pédagogique en fonction du public accueilli de façon à créer, pour chaque élève, les conditions de sa réussite scolaire qui passe par la construction de compétences chez les élèves ; cette construction implique une mise en cohérence des pratiques individuelles au sein des équipes pédagogiques. La qualité d'un enseignement se mesure donc aussi à la façon dont, au sein de chaque établissement, les pratiques d'enseignement font l'objet d'une réflexion à la fois individuelle et d'équipe.

Lors de nos visites dans les établissements, nos observations continueront à être centrées sur les cinq axes d'analyse suivants :

- la mise en activité des élèves au service de la construction de compétences ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;

- les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- l'articulation de l'enseignement de la discipline au projet de l'établissement ;
- Les usages pédagogiques du numérique.

Ces axes orienteront aussi les échanges que nous aurons avec vous que ce soit lors d'entretiens individuels, de réunions d'équipes ou de visites à caractère plus transversal. En amont de nos visites, un courrier vous sera envoyé pour vous aider à préparer ces entretiens. Il explicitera les attentes et pourra être accompagné de documents d'échanges et de travail qui vous permettront aussi de nous indiquer les points que vous et l'équipe souhaitez aborder.

Notre objectif est de mieux vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques et dans l'élaboration d'un projet d'enseignement qui assure la cohérence, tant transversale que temporelle, de la formation d'un élève tout au long de sa scolarité dans votre établissement. Les éléments que vous pourrez nous donner, en amont ou lors de nos visites, pour illustrer vos pratiques et celles des équipes de l'établissement relativement à ces cinq axes nous seront précieux pour vous accompagner dans l'élaboration de cette démarche de projet.

L'ensemble de nos visites contribueront à mieux articuler chaque projet d'enseignement au projet d'établissement, au service de la réussite des élèves : au collège, maîtrise par chacun du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et, au lycée, préparation aux études supérieures, tout en veillant à ne laisser personne au bord du chemin.

L'ensemble des IA-IPR reste à l'écoute de vos remarques, et vous souhaite une bonne année scolaire marquée par la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République publiée au journal officiel du 9 juillet 2013 ainsi que du nouveau projet académique.

*Pour le collège des IA-IPR
Le Doyen
Christophe Réhel*

